

BANQUE DE L'HABITAT4, rue Jean Jacques Rousseau - 1002 Tunis
Tél. : 785.277**DEMANDE DE CREDIT FOPROLOS****POUR " CONSTRUCTION "****SALARIE**

Nom Prénom

Date de naissance Lieu

Nationalité Etat civil

Adresse

Nom et Prénom du conjoint

Date de mariage

Date de naissance du conjoint

Salaire du conjoint

Nombre d'enfants

Salarié sous le régime

Type du logement

Surface couverte

N° d'affiliation

C. N. S. S.

C. N. R.

Je soussigné, avoir pris connaissance des conditions générales définies par les dispositions du décret n° 77-965 du 24 Novembre 1977 pris en application de la Loi n° 77-54 du 3 Août 1977.

Fait à, le

Signature légalisée du salarié.

ADMINISTRATION ou ENTREPRISE

Raison Sociale :

N° Affiliation

C. N. S. S.

C. N. R.

C. R. S. C.

Adresse

Téléphone

Profession du salarié

Titulaire en activité de service

Temporaire permanent et en activité de service

Salaire de base

(soumis à retenues pour pension)

Nombre d'années d'ancienneté

Notation spéciale (de 0 à 20)

Situation du salarié

Célibataire Chef de famille

Enfants à charge Parents à charge

Date, Signature et Cachet de l'Entreprise,

FOPROLOS

Contrat n° du

Nombre de trimestres d'épargne

Avoir au

Autofinancement exigé

Investissement exigé

Montant de la subvention

Crédit demandé

Crédit accordé

Complément de financement

Coût du logement

Bonification d'autofinancement

Bonification d'ancienneté d'épargne

Total des points

Classement

Commissions n° du

Direction FOPROLOS

PIECES A FOURNIR

—«O»—

C O N S T R U C T I O N

—«O»—

La présente demande doit être déposée auprès de

..... accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- Demande de prêt.
- Attestation de solde C.N.S.S.
- Copie de la déclaration fiscale des revenus de la dernière année.
- Attestation de non propriété de logement délivrée par la délégation du lieu de construction.
- Attestation de bénéfice ou de non bénéfice d'un prêt auprès de l'Entreprise.
- Livret d'épargne souscrit depuis au moins 2 années justifiant un investissement minimum de 15% du prix du logement .
- Attestation de salaire délivrée par l'Employeur et indiquant le salaire de base et les indemnités
- Titre de propriété du terrain, objet de la construction délivré par la conservation de la propriété foncière ou réquisition d'immatriculation accompagnée d'une attestation de non opposition délivrée par le Tribunal Immobilier et l'original de l'acte de l'acquisition.

DOSSIER TECHNIQUE

L'éventuel bénéficiaire sera appelé à constituer parallèlement au dossier de prêt ci-dessus, un dossier technique qui sera déposé du service technique de la C.N.E.L., composé des pièces ci-dessous en 3 exemplaires :

- Autorisation de bâtir
- Jeu de Plan
- Devis estimatif global
- Devis estimatif des travaux exécutés
- Devis estimatif des travaux restant à exécuter.